



---

*Rapport de synthèse  
des discussions en ateliers*

*Juin 2012*

---

**Sortir  
des sentiers  
battus**

Colloque sur les ressources naturelles  
et la politique énergétique

22 et 23 mai 2012, Trois-Rivières

**Rédaction**

Lise Côté  
Isabelle Coulombe  
Dominique Savoie

**Secrétariat et relecture**

Yuriko Hattori

**Membres de l'équipe d'animation des ateliers**

Luc Deschesnes, SCEP  
Serge Dupont, TCA  
André Fleury, SQEES  
Stéphane Isabelle, TCA  
Carole Jodoin, Métallos  
Luc Lallier, Métallos  
Claude Langlois, Métallos  
Luc Martel, SQEES  
Isabelle Proulx, Métallos  
Johanne Ringuette, SQEES  
Lucie Thériault, SQEES  
Yvan Tremblay, SCFP

**Soutien à l'équipe d'animation**

Lise Côté  
Isabelle Coulombe  
Noémie Delisle  
Esther Désilets  
François Morin

**Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)**

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100  
Montréal (Québec) H2M 2W3  
Téléphone : 514 383-8000  
Télécopie : 514 383-0311  
Site Web : [www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca)

Dépôt légal – 2<sup>e</sup> trimestre 2012  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISBN 978-2-89639-185-1

## Présentation du document de synthèse

Le document de synthèse est divisé en quatre parties. Les trois premières parties rapportent, de façon synthétisée, les discussions qui ont eu lieu en ateliers<sup>1</sup>. La dernière partie fait le rapport des interventions du panel en plénière.

Le panel, animé par Atim León du Service de la recherche de la FTQ, a réuni quatre personnes d'horizons différents :

- **Claire Bolduc** fait carrière en agronomie et est impliquée dans les domaines rural et environnemental. Elle est présidente de Solidarité rurale du Québec (SRQ).
- **Julie Caron-Malenfant** a développé une expertise dans les processus consultatifs et décisionnels sur des enjeux de développement urbain, énergétique et territorial. Elle travaille actuellement à l'Institut du Nouveau Monde (INM).
- **Renaud Lapierre** possède une grande expérience dans le dossier des ressources naturelles et énergétiques : sous-ministre adjoint à l'énergie sous le gouvernement Lévesque; préparation du premier Livre blanc de la politique énergétique du Québec; coordination de la rédaction de cette politique, en 1978; membre du conseil d'administration de la Société québécoise d'initiative pétrolière (SOQUIP). Il est actuellement président de VIRIDIS environnement, l'une des principales entreprises québécoises de gestion des matières résiduelles.
- **Robert Laplante** s'intéresse à l'économie politique de l'exploitation forestière et aux questions relatives au développement régional. Il est actuellement directeur général de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC).

---

<sup>1</sup> Lecteurs et lectrices, vous trouverez le guide de discussion sur notre site Web : <http://ftq.gc.ca/librairies/sfv/telecharger.php?fichier=8034&menu=14&sousmenu=53>.

## **Portrait général des participants et participantes**

Globalement, la participation a été soutenue dans tous les ateliers et elle s'est maintenue jusqu'à la fin. Le climat de travail était bon; les participants et les participantes ont discuté dans le respect et en faisant preuve d'une grande écoute envers leurs confrères et leurs consœurs.

On signale, par ailleurs, que le nombre de femmes inscrites au colloque n'était pas représentatif des effectifs féminins de la FTQ, lesquels avoisinent le tiers des membres. Or, seulement une quarantaine de femmes étaient inscrites au colloque, soit environ 5 % des inscriptions totales.

Malgré le fait qu'un grand nombre de participants et de participantes provenaient de la grande région du Montréal métropolitain, les autres régions étaient relativement bien représentées dans tous les ateliers.

## **Contenu du colloque**

La majorité des participants et des participantes ont été satisfaits par le contenu du document d'appui du colloque. Certaines personnes ont, cependant, mentionné qu'elles auraient souhaité discuter davantage du Plan Nord et de ses impacts.

## THÈME 1

### LE DÉVELOPPEMENT DE NOS RESSOURCES NATURELLES ET ÉNERGÉTIQUES

Dans ce premier thème, les participants et les participantes ont discuté du rôle de l'État dans le développement des ressources naturelles et énergétiques, de même que des principes devant guider la répartition des richesses qui découlent de leur exploitation. Trois grands éléments sont ressortis :

#### 1.1 L'État doit jouer un rôle central

D'abord, tous et toutes se sont entendus pour affirmer que l'État doit jouer un rôle central dans le dossier des ressources naturelles et énergétiques, ce qu'il ne fait pas actuellement. Comment peut-il le faire et quels sont les moyens dont il dispose? Les discussions ont permis d'identifier les éléments suivants :

- **Mettre les citoyens et les citoyennes au cœur des préoccupations gouvernementales.**

En effet, les intérêts de l'ensemble de la population doivent primer sur ceux de quelques investisseurs privés. Cela signifie que l'État doit défendre les intérêts des personnes, qui qu'elles soient, où qu'elles soient : les populations locales, les communautés, les nations autochtones, les gens des villes et ceux des régions, etc. En outre, il doit agir en chien de garde pour protéger l'environnement.

- **Adopter un régime de redevances plus contraignant.**

Les participants et les participantes ont estimé que le gouvernement devait mettre en place des régimes de redevance plus contraignants dont les modalités permettraient de rapporter plus de revenus à l'État. L'exemple de la Norvège, qui recueille près de 78 % des revenus générés par le pétrole notamment par le biais de la société d'État Statoil, des redevances et des impôts, lesquels sont déposés dans un fonds souverain, a été mentionné par plusieurs. Les sommes ainsi récoltées par Québec devraient être déposées dans un fonds pour les générations futures. Il faut concevoir les régimes de redevances dans une perspective à long terme.

- **Développer des sociétés d'État plus fortes.**

L'État peut intervenir avec compétence dans la gestion des ressources naturelles et énergétiques par le biais de sociétés d'État fortes. Par ces sociétés, le Québec pourrait imposer aux compagnies de céder une partie de leurs actions en échange de l'aide publique. C'est pourquoi il faut redonner à la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP) et à la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM) leur mandat d'origine. La création d'Hydro-Québec est un exemple d'un bon coup du gouvernement du Québec qui

a nationalisé presque tout le secteur de l'électricité. Cette société rapporte beaucoup d'argent au Trésor québécois.

- **Déterminer le rythme d'exploitation des ressources.**

C'est l'État qui doit imposer le rythme d'exploitation des ressources, et non pas l'entreprise privée. Ralentir le rythme permet de s'assurer que les communautés ont le temps de s'adapter aux changements économiques, sociaux et environnementaux qui découlent de l'exploitation des ressources naturelles et énergétiques; de prévoir les besoins en main-d'œuvre et, conséquemment, d'offrir une formation adéquate qui répond à ces besoins; d'éviter les lacunes en matière de santé et sécurité du travail; enfin, de prévoir l'après-boom minier, quand la ressource sera épuisée ou que son exploitation connaîtra un ralentissement.

- **Agir avec transparence.**

Pour les participants et les participantes, il était essentiel que le gouvernement consulte la population avant que tout ne soit décidé au chapitre des ressources naturelles et énergétiques. Il faut donc mettre sur pied de véritables mécanismes de consultations.

- **Être maître chez soi!**

Le fait qu'une bonne partie des outils nécessaires à un développement ordonné des ressources naturelles et énergétiques se trouve au fédéral nuit au développement du Québec. Se faire un pays ! C'était le cri du cœur de plusieurs qui considèrent qu'avoir le contrôle de tous les outils était un élément incontournable d'une politique cohérente.

## 1.2 L'État doit mettre sur pied une stratégie industrielle

Une stratégie industrielle, c'est un plan de société qui permet de planifier le développement socioéconomique à long terme. Plusieurs éléments pouvant composer cette stratégie ont été mis de l'avant.

- **Stimuler, créer, développer la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformation des ressources**

Depuis 10 ans, on constate qu'il y a de moins en moins d'activités de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformation au Québec, ce qui est assez alarmant. Devant ce constat, plusieurs étaient d'avis que la meilleure manière de créer de la richesse et de soutenir le développement régional était par la mise sur pied d'activités de transformation des ressources naturelles et énergétiques sur le territoire du Québec.

- **Contrats d'électricité : on n'est pas contre, sauf que...**

Les contrats à partage de risque négociés entre le gouvernement (via Hydro-Québec) et les entreprises doivent absolument être publics et octroyés avec plus de transparence. Les

participants et les participantes considéraient que ces contrats font partie de l'arsenal des outils du développement économique du gouvernement et qu'il était important de les conserver et d'octroyer d'importantes quantités d'électricité à certaines entreprises, assortis cependant de conditions très strictes.

- **Diversifier l'activité économique des régions**

Les participants et les participantes étaient d'avis que le gouvernement devait penser à long terme et planifier soigneusement le redéploiement des activités afin de rebâtir l'économie d'une localité ou d'une région lorsque la ressource sera épuisée ou que son exploitation connaîtra un ralentissement important.

- **Investir en recherche et développement**

L'État doit investir en recherche et développement, dans les universités notamment. Ces sommes doivent permettre le développement de nouveaux produits, de nouveaux procédés, de nouvelles technologies qui serviront à diversifier l'économie d'une communauté et de l'ensemble du Québec. En outre, on a précisé que les résultats de la recherche doivent demeurer de propriété publique.

### **1.3 Centralisation ou décentralisation ?**

Lorsqu'interrogés sur la centralisation ou la décentralisation des revenus découlant de l'exploitation des ressources naturelles (permis et redevances notamment), les avis étaient partagés. Plusieurs étaient en faveur d'une gestion centralisée où les sommes recueillies seraient canalisées dans le fonds général du gouvernement du Québec. Le raisonnement derrière cette approche était la suivante : les ressources appartenant à tous les Québécois et Québécoises, il en est de même pour les revenus. D'autres étaient d'accord avec une centralisation des revenus accompagnée toutefois d'une redistribution d'une partie de ces derniers vers les régions. Par exemple, les sommes recueillies pourraient être transférées automatiquement dans des fonds régionaux. Enfin, d'autres étaient en faveur d'une décentralisation totale où les sommes perçues auprès des entreprises de la région retournent systématiquement dans les régions concernées. Chose certaine, les principes et les critères devant servir à redistribuer les sommes vers les régions restent à être déterminés.

## THÈME 2

### UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Un consensus s'est dégagé selon lequel une politique énergétique valable devrait être basée sur la diversification et la souveraineté énergétique. Dans un premier temps, le Québec doit viser une diversification des sources d'énergie : solaire, géothermie, éolien, etc. Cette diversification, basée sur une énergie propre et renouvelable, permettra au Québec d'atteindre la souveraineté énergétique. Cette souveraineté énergétique passe également par une diminution de notre dépendance aux hydrocarbures (pétrole et gaz naturel) qui sont, à l'heure actuelle, entièrement importés des autres provinces du Canada ou de l'extérieur du pays.

#### 2.1 L'exploitation des hydrocarbures? Toujours des débats

Il ne s'est pas dégagé de consensus sur le bien-fondé d'une exploitation des hydrocarbures. Certains participants et participantes ont souligné que l'exploitation du pétrole devrait être envisagée dans un contexte où son utilisation génère de la valeur ajoutée, par exemple, comme matière première dans les secteurs de la pétrochimie ou des polymères et non dans le seul but de l'utiliser comme carburant. D'autres étaient d'avis que si le Québec décidait, un jour, d'exploiter des hydrocarbures sur son territoire, le gouvernement devrait privilégier un modèle de développement semblable à celui qui a été adopté par le gouvernement norvégien.

Aussi, on a souligné l'importance de s'affranchir de l'influence de différents lobbys de façon à prendre les meilleures décisions possible en matière d'énergie. On donnait en exemple le secteur des transports où les représentations des groupes de pression et autres lobbys influencent négativement les processus de décision.

#### ▪ Une SOQUIP revitalisée et un mandat élargi pour Hydro-Québec

La proposition de revitaliser la Société québécoise d'initiative pétrolière (SOQUIP) et d'élargir le mandat d'Hydro-Québec en matière énergétique a fait largement consensus au sein des participants et des participantes.

Cependant, cela doit se faire à certaines conditions. Les changements de mandats proposés doivent se réaliser dans la plus grande transparence. Aussi, les dirigeants de ces sociétés d'État doivent avoir l'obligation de rendre des comptes à la population<sup>2</sup>. Des participants et des participantes ont avancé l'idée qu'il serait souhaitable d'avoir une

---

<sup>2</sup> Dans la présentation PowerPoint, le terme *imputabilité* a été utilisé. Or, cet usage est une impropriété; *obligation de rendre compte* est l'expression recommandée par l'Office québécois de la langue française.



présence syndicale au sein de ces conseils d'administration afin d'assurer la protection des droits des travailleurs et des travailleuses et des intérêts des citoyens et des citoyennes en général.

## 2.2 Une nationalisation des ressources énergétiques

### ▪ **Pétrole et gaz : oui et... vite!**

Pour ce qui est de la nationalisation des sources d'énergie et de leurs moyens de production, les participants et les participantes ont souligné non seulement qu'elle était hautement souhaitable, mais aussi urgente dans le cas du pétrole et du gaz. En effet, comme l'exploitation de ces derniers n'a pas formellement débuté au Québec (on est à l'étape de l'exploration), le gouvernement est en bonne posture pour prendre le contrôle sur ces ressources, tant d'un point de vue financier que d'un point de vue politique, afin d'établir une politique de développement responsable de ces ressources énergétiques dans le respect des travailleurs et des travailleuses ainsi que dans un esprit de développement durable.

### ▪ **L'éolien : oui avec des conditions**

Quant aux sources de production d'électricité, bien que la nationalisation ait fait consensus, deux éléments particuliers ont été soulignés. D'abord, dans le domaine de l'éolien, certains participants et participantes ont mentionné qu'il serait souhaitable d'attendre la fin des ententes actuelles avec les entreprises privées pour reprendre le contrôle de ce mode de production.

D'autres ont soulevé que cette prise de contrôle devait se réaliser avec prudence. L'éolien est un domaine de pointe qui demande des investissements importants en matière de recherche et développement. Malheureusement, depuis plusieurs années, Hydro-Québec a progressivement abandonné ce domaine. Ainsi, une reprise en main de l'éolien devrait s'accompagner d'une révision du rôle et de la mission d'Hydro-Québec afin de s'assurer que cette dernière injecte les sommes nécessaires pour favoriser l'innovation et stimuler les activités de recherche et développement.

Enfin, on a fait mention qu'avant de penser à nationaliser de nouveaux moyens de production d'électricité (éolien, solaire, etc.), il serait nécessaire de compléter celle amorcée pendant la Révolution tranquille au chapitre de l'hydroélectricité. En effet, plusieurs entreprises privées (alumineries, entreprises forestières notamment) et municipalités détiennent encore des centrales d'hydroélectricité et des droits hydrauliques sur plusieurs cours d'eau du Québec. Les participants et les participantes ont profité du colloque pour dénoncer l'entreprise Rio Tinto Alcan qui a décrété un lockout et qui « finance » ce conflit en vendant son électricité à Hydro-Québec, qui est obligée de l'acheter par un contrat de

partage de risque. Le rachat de cette centrale par le gouvernement du Québec éviterait ce type de situation odieuse pour les travailleurs et les travailleuses, mais aussi pour la population qui « finance », par le biais de deniers publics, le conflit de travail de Rio Tinto Alcan.

### **2.3 D'accord avec la création d'un organisme de réflexion et d'encadrement**

Les participants et les participantes se sont montrés, en principe, favorables à la création d'un organisme de réflexion et d'encadrement en matière d'énergie. Certains préféreraient bonifier le mandat d'organismes existants tels la Régie de l'énergie ou le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), plutôt que de créer une nouvelle structure.

Qu'il soit nouveau ou revampé, cet organisme doit prévoir des mécanismes qui assurent la participation de tous et de toutes au processus de réflexion. De même, cet organisme doit être doté de réels pouvoirs lui permettant d'adopter une vision à long terme de la planification des ressources énergétiques, dans une perspective qui va au-delà des échéances électorales. Afin d'atteindre ses objectifs, cet organisme doit dresser un portrait précis et clair de la situation énergétique au Québec, présenter différentes options de développement de filières énergétiques, peser le pour et le contre de chacune, de manière à permettre des choix éclairés.

Enfin, comme cet organisme doit être le gardien des intérêts de la population, son mandat ne doit pas comporter un pouvoir de recommander une quelconque forme de privatisation des ressources énergétiques.

## THÈME 3

### SE MOBILISER... POUR TOUT LE MONDE ET AVEC TOUT LE MONDE

#### 3.1 Notre légitimité auprès des autres groupes

D'entrée de jeu, certains participants et participantes ont signifié leur malaise avec le terme légitimité. Pour eux, syndicalistes ou non, nous sommes avant tout des citoyens et des citoyennes! À ce titre, nous avons toute légitimité pour nous positionner et discuter des enjeux citoyens, comme le développement durable et l'accessibilité sociale. D'autres ont remarqué toutefois qu'il est important de le faire avec notre « chapeau » syndical et de défendre notre légitimité de syndicaliste, puisque le mouvement syndical reste un agent important de changement social.

Les participants et les participantes ont affirmé qu'il n'était pas toujours facile de faire alliance avec d'autres groupes ou d'autres organisations, d'autant plus que le monde syndical est souvent perçu négativement. Quelques suggestions ont été présentées pour faciliter ces alliances :

- écouter et porter de l'intérêt aux autres groupes et à leurs préoccupations, notamment les groupes environnementalistes;
- développer davantage l'implication sociale de notre syndicat;
- développer un syndicalisme responsable.

Il faut écouter ce que les autres groupes ont à dire sur le mouvement syndical pour bien comprendre les oppositions, pour mieux discuter, voire même pour les influencer.

Certains croyaient que la perception du mouvement syndical pouvait aussi être positive. À preuve, dans le cas de la grève étudiante, le monde syndical a donné son appui au sein de l'Alliance sociale et lors des brèves négociations avec le gouvernement. D'autres pensaient cependant que notre appui n'était pas assez manifeste et que le mouvement syndical devrait s'impliquer de manière plus visible dans cette lutte.

On a précisé que pour influencer et faire respecter notre légitimité, il fallait développer et diffuser un projet de société mobilisateur et rassembleur. Faire circuler nos positions dans la population et auprès des groupes sociaux et environnementaux reste un enjeu important pour faire respecter notre légitimité. Nous devons aussi créer un dialogue honnête avec les populations autochtones, notamment autour du projet du Plan Nord.

Quelques membres ont mentionné qu'il était peut-être plus facile de faire des alliances, d'être présents et de faire reconnaître notre légitimité dans les régions que ce n'est le cas dans les centres urbains.

Quelques participants et participantes ont aussi rappelé l'importance des alliances syndicales, qu'elles soient internationales, québécoises, régionales ou locales, comme c'est le cas du soutien donné au syndicat des travailleurs et travailleuses de Rio Tinto Alcan, à Alma.

### **3.2 La circulation de l'information**

Pour être légitime, il faut s'informer et informer! Les autres groupes, mais aussi nos membres. Il est nécessaire de mieux transmettre, dans nos assemblées syndicales, l'information et les connaissances développées lors de colloques ou de congrès. Il est en effet important de faire rapport dans nos instances.

Plusieurs ont insisté sur l'importance de faire des liens sur le terrain, de transférer l'information auprès des autres groupes sociaux et environnementalistes, pour trouver nos points de convergence, sans oublier que le monde communautaire est notre allié naturel.

Quelques participants et participantes ont mentionné l'importance de repérer nos membres qui sont aussi impliqués dans diverses organisations ou regroupements sociaux : discuter et travailler avec eux pour relayer notre information, nos positions et créer des contacts avec les organismes qu'ils côtoient. Certains ont insisté sur l'importance de soutenir nos membres qui veulent s'impliquer dans d'autres organisations ou milieux, notamment en politique municipale. Nous devrions aussi faire un inventaire des organismes présents dans nos régions pour mieux les rejoindre.

Il faut utiliser les médias sociaux. Dans un contexte de convergence médiatique au service des pouvoirs financiers, certains croyaient qu'il fallait créer un média dans le monde syndical ou tenter d'influencer les médias actuels. Dans ce dernier cas, le blitz médiatique du SCFP sur l'importance des régimes de retraite est un exemple réussi d'information auprès de la population.

### **3.3 La mobilisation de l'ensemble des membres de tous les syndicats de la FTQ**

Pour toutes les personnes présentes, il est nécessaire d'informer et de mobiliser tous nos membres de tous les secteurs d'activité. Pour mobiliser, il faut informer et développer l'intérêt de nos membres. Pour plusieurs, il est aussi important d'impliquer les membres plus jeunes, autochtones ou issues des minorités ethniques pour les mobiliser dans le mouvement syndical.

L'objet de la mobilisation pour la majorité des participants et des participantes inclut clairement le développement durable et la protection de l'environnement dans le développement et la gestion des ressources naturelles et énergétiques, mais aussi de l'ensemble de l'économie. Une personne a utilisé une image forte pour expliquer que ces questions concernent tout le monde : « Il n'y a pas d'emploi sur une planète morte ».

Plusieurs ont mentionné aussi qu'organiser des colloques comme celui-ci, développer une politique énergétique, réfléchir à l'environnement et au développement durable, toujours en transférant cette information à nos membres, étaient des moyens gagnants. On a suggéré que le Comité permanent de la FTQ sur l'environnement et le développement durable soit mis de l'avant et devienne ainsi mieux connu de nos membres.

D'autres ont précisé qu'il fallait certes discuter, mais il faut aussi agir... Nous devons reprendre le bâton du pèlerin, rencontrer nos membres sur le terrain. C'est comme ça qu'on peut les mobiliser. On a également proposé d'utiliser davantage les médias sociaux, tout en rappelant que le contact humain reste primordial pour mobiliser notre monde. On a aussi mentionné que mobiliser n'était pas toujours facile... Si tous les membres sont syndiqués, ils et elles ne sont pas tous syndicalistes!

Pour certains, la FTQ et ses syndicats affiliés doivent agir davantage en matière politique et appuyer les partis favorables aux causes environnementales. Il faut aussi sensibiliser nos membres à l'implication politique, à tout le moins pour les inciter à voter. D'autres ont demandé que la FTQ réagisse plus rapidement dans les débats ou litiges environnementaux, qu'elle prenne position dès le début.

### **3.4 La suite des choses**

Les participants et les participantes étaient préoccupés par les suivis à donner à ce colloque. On veut qu'il débouche sur une large mobilisation de nos membres et de la société en général. Tous les syndicats affiliés doivent s'y impliquer, notamment en soutenant et en appuyant les conseils régionaux, qui sont au cœur des réalités sur le terrain, qu'il s'agisse d'enjeux environnementaux ou d'exploitation des ressources naturelles et énergétiques. Plusieurs ont aussi exprimé des besoins de formation pour les membres des exécutifs syndicaux et l'ensemble des membres, en matière d'environnement et de développement durable.

## **THÈME 4**

### **LE PANEL EN PLÉNIÈRE**

Il ne s'agit pas ici de résumer tous les propos tenus par les panélistes. Dans un premier temps, quelques éléments des interventions d'introduction sont présentés. Ensuite, on élabore sur certains thèmes, soulevés par un ou plusieurs d'entre eux. Enfin, on présente quelques éléments des interventions de clôture.

#### **4.1 En introduction**

##### **Claire Bolduc**

Après avoir rappelé que la FTQ était un des membres fondateurs de Solidarité rurale du Québec, Claire Bolduc a précisé l'importance des ressources naturelles comme base de notre richesse collective actuelle. Des ressources, des richesses, dont nous sommes les propriétaires. Nous avons cependant laissé les locataires de ces richesses agir en propriétaires parce qu'ils fournissaient des emplois bien rémunérés. Cela était à la base du modèle économique dans lequel nous vivions, qui a aujourd'hui atteint ses limites humaines, environnementales, sociales, culturelles, économiques.

Comment redevenir propriétaires? Claire Bolduc a suggéré plusieurs avenues pour changer le modèle actuel : considérer que les territoires du Québec ne sont pas que des lieux où sont stockées les ressources naturelles, mais surtout des milieux de vie; reconstruire une expertise sur les territoires et les ressources que nous avons su développer dans la fonction publique des années 1960, ce qui permet de retrouver la capacité d'investir des lieux de débat; trouver des leaders forts, capables de débattre et de viser à construire une société sur des consensus.

##### **Julie Caron-Malenfant**

Julie Caron-Malenfant a souligné d'abord que la FTQ était un allié naturel de l'Institut du Nouveau Monde (INM) qui se donnait pour objectif d'augmenter le nombre de citoyens et de citoyennes qui participent à des débats divers, qu'ils soient représentés par des groupes, ou de « simples » citoyens et citoyennes. L'INM a récemment animé deux débats d'importance : les rencontres de l'évaluation environnementale stratégique sur les gaz de schiste pour lesquelles un rapport indépendant a été déposé en décembre 2011; un débat sur l'avenir minier avec des rencontres dans une dizaine de villes du Québec.

À partir de ces deux débats, Julie Caron-Malenfant a fait ressortir l'importance d'une participation en amont des projets et les caractéristiques des processus qui permettent

d'atteindre l'acceptabilité sociale : la transparence et la participation ainsi que la neutralité et l'expertise scientifique de l'instance qui anime les débats.

### **Renaud Lapierre**

D'entrée de jeu, Renaud Lapierre s'est positionné en faveur de la nationalisation des ressources. Il a décortiqué le discours de ceux qui rejetaient la nationalisation et dont la stratégie consistait à agir le plus rapidement possible pour que les gouvernements et la population n'aient pas le temps de réfléchir et de développer une véritable politique. Pour agir efficacement, l'État doit rebâtir son expertise et éviter de reproduire les erreurs du passé. Sauf pour Hydro-Québec, les autres sociétés d'État comme SOQUEM, SOQUIP, REXFOR n'ont pas eu la taille critique nécessaire à leur survie. En plus d'Hydro-Québec, qui devrait inclure les hydrocarbures, il faut créer une nouvelle société d'État pour l'ensemble des ressources naturelles (forêt, mines, etc.). S'il faut développer une politique globale, il faut aussi développer des politiques distinctes pour chacune des ressources. Par exemple, on peut aller plus loin dans la transformation du fer, mais peut-être pas pour l'or.

Renaud Lapierre nous a rappelé aussi que la FTQ avait un instrument précieux, le Fonds de solidarité FTQ, que nous n'utilisons pas à son plein potentiel. Il faudrait que le Fonds développe sa propre politique des ressources naturelles et sa propre politique industrielle plutôt que d'adhérer aux politiques gouvernementales.

### **Robert Laplante**

Si Robert Laplante reconnaissait l'importance de la réflexion, il situait cependant son intervention dans l'urgence : l'urgence d'agir; l'urgence de changer un modèle économique et industriel vétuste par une médecine de cheval plutôt qu'une dose homéopathique. Ainsi, il a proposé de ne pas accepter que la matière première sorte du Québec en y associant des contraintes légales et réglementaires qui avaient pour effet d'interdire les permis d'exploitation en cas de non-respect.

L'utilisation de l'hydroélectricité pour nous sevrer du pétrole, dans le secteur du transport, est plus porteuse sur le plan économique, environnemental et social que l'exportation. Actuellement, le Québec a un énorme surplus qui pourrait être utilisé pour transformer le secteur du transport : développer une filière de matériel roulant électrique plus fort et moins polluant; décentraliser et soutenir l'occupation de tout le territoire du Québec. Ce serait un moyen d'utiliser nos ressources naturelles pour créer une prospérité nouvelle et réelle.

## 4.2 Différents thèmes abordés

D'entrée de jeu, il faut souligner que la souveraineté du Québec a été présentée comme un moyen de reprendre le contrôle de nos ressources par certains participants et participantes et panélistes. Il en a été de même pour la lutte étudiante comme exemple de mobilisation citoyenne.

- **Un cadre général de développement des ressources naturelles et énergétiques**

Les panélistes nous ont présenté une vision générale du développement des ressources naturelles et énergétiques. La réflexion doit se faire en tenant compte de qui les utilise et à quelles conditions, des impacts sur les communautés, les travailleurs et les travailleuses et l'environnement. Serait-il acceptable de les exploiter à ces conditions? (Claire Bolduc). Pour avoir un réel impact sur les décisions, il faut développer des propositions moins générales et agir pour un développement plus autocentré (Renaud Lapierre). Il faut agir avec un sentiment d'urgence en reconnaissant que nous sommes capables de faire dérailler des trains déjà partis (gaz de schiste). Il faut réfléchir rapidement et proposer des actions concrètes, notamment dans le secteur du transport (Robert Laplante).

- **Les conflits Canada – Québec**

Plusieurs participants et participantes ont soulevé les contraintes des accords internationaux (ALENA - Accord de libre-échange Canada, Union européenne) ou des lois américaines (Buy American Act) sur les choix de développement que pourrait faire le Québec. On a souligné que ces accords sont négociés par le fédéral.

Les panélistes ont plutôt abordé la question sous l'angle des choix de développement du gouvernement fédéral. Les incohérences entre le Québec et le fédéral sont moins grandes qu'on ne le pense : le régime de développement canadien est axé sur l'exportation massive des ressources naturelles en sacrifiant le secteur manufacturier; l'absence de politique industrielle québécoise forte équivaut à un consentement au modèle de développement canadien (Robert Laplante).

Le Buy American Act est une décision du gouvernement Obama prise en période de crise pour rapatrier des emplois du secteur manufacturier aux États-Unis, en utilisant la concurrence fiscale. Nous pouvons répondre à cette approche en accroissant notre contrôle des entreprises par des participations financières (et pas seulement des subventions) et des sièges au conseil d'administration (Robert Laplante).

- **La gestion des permis d'exploration et d'exploitation**

Les permis sont actuellement dans les mains d'entreprises du secteur privé, par exemple Junex et Pétrolia, qui les ont acquis avec notre expertise et notre argent : la SOQUIP, une société d'État, a investi 100 millions de dollars pour faire l'état des lieux; Hydro-Québec



division Pétrole et gaz a presque donné ses permis; des actions accréditatives soutenues par des crédits d'impôt ont été émises (Renaud Lapierre).

Reprendre les permis, c'est toute une aventure, mais cela pourrait être possible. Les permis sont délivrés en deux phases. Pour ceux qui sont actuellement dans la phase d'exploration, le gouvernement pourrait en racheter 50 %, en déduisant les sommes qu'il a déjà investies pour soutenir l'industrie et l'entreprise (subventions directes, mais aussi pour les routes ou les lignes de chemin de fer, les services publics, l'électricité à faible coût, les crédits d'impôt, etc.). Pour les permis en phase d'exploitation, il faudrait développer des stratégies industrielles diversifiées, en fonction du type de ressources. Par exemple, on pourrait nationaliser le fer (moins les sommes déjà investies) et développer largement la transformation. Pour les terres rares, on pourrait prendre exemple sur la Chine qui en interdit l'exportation afin de les conserver. Pour d'autres minerais, peut-être n'y a-t-il pas de développement intéressant et il faudrait seulement s'assurer qu'il y ait un niveau acceptable de redevances (Renaud Lapierre).

Un participant a même suggéré de créer une banque de minerai pour alimenter certaines de nos industries manufacturières qui en ont grand besoin et qui doivent parfois attendre des mois pour s'en procurer (par exemple le nickel pour l'aéronautique et l'aérospatiale).

#### ▪ **La centralisation ou la décentralisation des redevances**

La richesse est collective et source de prospérité. La base de la société, c'est la solidarité. Ce doit aussi être le modèle qu'on souhaite pour les ressources naturelles et les redevances (Claire Bolduc).

Il faut éviter de choisir une solution simple pour ce qui est de l'utilisation de l'argent des redevances. On a besoin d'argent pour développer une politique industrielle cohérente plutôt que morcelée, ce qui suppose une centralisation. Mais il y a des dangers à une trop grande centralisation. Par exemple, dans le secteur de la forêt, une gestion centralisée a entraîné des monopoles privés régionaux. Il faut donc développer une formule mixte qui retienne deux principes : l'intérêt collectif, mais aussi le partage équitable. Il faut développer des solutions qui laissent le plus grand espace pour les initiatives dans les secteurs et dans les régions. Il importe cependant qu'une ou des formules de péréquation soient développées et connues de tout le monde. Il faut éviter le mur à mur et comprendre que les solutions peuvent être différentes selon chaque ressource (Robert Laplante).

Où met-on l'argent? C'est un faux débat. Ce qui compte c'est de développer une politique de revitalisation ou de reconversion des régions. Pour ce faire, il faut un instrument financier important, qui pourrait s'appeler Ressources Québec Inc. Le Québec possède déjà des outils économiques majeurs, la Caisse de dépôt et placement du Québec (CPDQ), le Fonds de solidarité FTQ, le Fondation de la CSN. On pourrait les mettre à contribution pour créer un

fonds majeur qui serait géré par Ressources Québec Inc., et qui pourrait aussi solliciter une participation citoyenne par le Régime d'épargne-actions (RÉA) (Renaud Lapierre).

Des participants et participantes ont donné des exemples de dossiers liés aux ressources naturelles dans lesquels le Fonds de solidarité FTQ pourrait s'impliquer : l'électrification du transport collectif; l'achat d'une participation, avec la CDPQ, dans Mine Niobec, dont 20 % est actuellement à vendre. Mine Niobec exploite le niobium, un type de terres rares.

- **Des politiques gouvernementales (in)cohérentes**

Quand les gouvernements perdent leur expertise, ils négocient comme des « ti-coues ». Ce qui est le cas de l'entente pour l'hydroélectricité avec Rio Tinto Alcan au Saguenay. Ou de celle avec l'entreprise Gaz Métropolitain à qui le gouvernement a promis une subvention pour qu'elle accepte d'aller à Sept-Îles, voire même de lui payer son déficit si elle ne fait pas de profit. Le gouvernement aurait pu négocier une reprise de contrôle (l'entreprise a déjà été une institution publique) avec une participation et des actions (Renaud Lapierre).

Certaines décisions gouvernementales sont inacceptables, par exemple, la construction d'un train sur la Côte-Nord à coût élevé pour avantager une entreprise chinoise. Un participant a donné quelques explications sur le projet : la CDPQ a annoncé un investissement de 5 milliards de dollars pour un train de 800 kilomètres avec pour objectif d'exporter le minerai brut. Or, il a mentionné qu'il existait déjà un train qu'on pourrait raccorder facilement, pour moins de kilométrage à Montréal, par exemple, avec un traversier-rail à Baie-Comeau ou même en passant par le Saguenay. Tout au long de ce trajet, on pourrait développer des entreprises de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformation et des emplois pour plusieurs générations. À partir de cet exemple, on a souligné qu'une réflexion plus globale, en amont, est généralement nécessaire. Elle permettrait d'abord d'identifier plus clairement les objectifs d'industrialisation et d'occupation du territoire, pour ensuite vérifier la rentabilité économique et sociale de projets plus précis (Robert Laplante).

De même, les investissements de la CDPQ dans les sables bitumineux albertains sont inacceptables pour un gouvernement qui se donne des objectifs ambitieux de diminution de gaz à effets de serre (Renaud Lapierre). Cependant, il faut reconnaître que si nous investissons nos épargnes des régimes de retraite publics et privés en luttant contre la financiarisation à outrance de l'économie, il faudra accepter des rendements inférieurs et donc des régimes moins généreux (Claire Bolduc).

- **Démocratie et mobilisation**

Certains participants et participantes ont rappelé l'importance de l'action politique électorale de la FTQ (choix du parti à appuyer, élection de syndicalistes), mais les panélistes ont plutôt mis l'accent sur les débats de société et la nécessaire mobilisation de chacun et chacune, comme citoyen et citoyenne.

Interpeller le rôle de l'État, prendre en compte l'intérêt de tous les citoyens et citoyennes, c'est parler de démocratie. La base de la démocratie, ce n'est pas uniquement d'aller voter aux quatre ou cinq ans ou le droit pour tous et toutes de pouvoir se présenter aux élections. Chacun et chacune d'entre nous faisons partie de l'État et sommes responsables du bien-être collectif. Il faut nous rappeler à nos devoirs. Par exemple, nous avons une responsabilité dans certaines délocalisations d'entreprise, quand on achète ce qui coûte le moins cher, chez Wal-Mart par exemple. L'achat responsable nous concerne donc tous et toutes individuellement. Mais nous avons aussi une responsabilité collective. Lorsque le gouvernement a haussé la TVQ de deux points de pourcentage ou qu'il a baissé les impôts des grandes entreprises, nous ne sommes pas sortis pour manifester notre désaccord. Les étudiantes et les étudiants, eux, se sont levés et nous ont rappelé que l'État c'est nous (Claire Bolduc).

Peut-être sommes-nous arrivés aux limites de la démocratie représentative. La démocratie, c'est aussi occuper toutes les tribunes et exiger que les personnes qui nous représentent tiennent compte de nos opinions (Julie Caron-Malenfant).

Au plan pratique, des panélistes nous ont rappelé les limites des lois et consultations actuelles. Les processus de consultation sont trop souvent peu ou pas du tout contraignants. Au fédéral, les parties prenantes qui peuvent intervenir dans les processus d'évaluation environnementale sont « choisies ». Au Québec, certaines lois sont en cours de modernisation et les processus consultatifs y seraient obligatoires, mais les projets sont déjà peaufinés au moment des consultations, ce qui empêche trop souvent d'influencer en profondeur (Julie Caron-Malenfant).

Des débats, c'est plus que des consultations. Il ne faut pas oublier que le Bureau des audiences publiques sur l'environnement, le BAPE, est un organisme consultatif qui ne permet pas de réels débats (Claire Bolduc).

### **4.3 Des mots de la fin...**

Un élément-clé de l'intervention de clôture de chaque panéliste est ici présenté.

#### **Renaud Lapierre**

En parlant des États généraux de la souveraineté du Québec qui font l'objet d'une tournée régionale et d'un grand rassemblement en septembre 2012, Renaud Lapierre a réitéré sa foi dans le mouvement souverainiste pour nous sortir du carcan canadien, notamment pour une meilleure gestion des ressources naturelles et énergétiques.

#### **Julie Caron-Malenfant**

Sortir des sentiers battus, pour Julie Caron-Malenfant, c'est sortir de sa zone de confort comme citoyen et comme membre d'une organisation. C'est se remettre en question et exiger plus de nous-mêmes et de nos instances.

#### **Robert Laplante**

Il y aura toujours des débats et des tensions. On ne peut faire l'économie des débats, mais il faut s'assurer qu'ils mènent à l'action. Pour Robert Laplante, la question est de déterminer quelles institutions choisir pour canaliser ces tensions. Si nous sommes une exception continentale, nous sommes condamnés à l'originalité.

#### **Claire Bolduc**

Lorsque René Lévesque a constaté les situations inéquitables suscitées par la gestion privée de l'électricité, il a fait le tour du Québec pour expliquer son idée, mais aussi pour écouter les gens. À la fin, il y a eu la nationalisation et la création d'Hydro-Québec, un projet de société, pas le projet de René Lévesque. Le débat est à nouveau ouvert sur un projet de société axé sur les milieux de vie. Une des conditions : identifier des leaders capables de proposer une idée et de la faire grandir. Restez actifs. Rappelez-vous que vous êtes des citoyens, des citoyennes et peut-être un de ces leaders qu'on attend!